

AVIS PUBLIC

REDDITION DE COMPTE EN LIEN AVEC L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE TRANSMISE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À LA MRC BROME-MISSISQUOI AFIN DE LA SOUTENIR DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ que la MRC Brome-Missisquoi a reçu du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 31 mars 2021, une somme de 747 715 \$ afin de compenser les pertes de revenus et coûts supplémentaires qu'a provoqué la pandémie de la COVID-19.

La MRC avait jusqu'au 31 décembre 2022 pour utiliser cette aide financière dans des dépenses liées aux mesures sanitaires, à l'adaptation des bâtiments et des équipements municipaux afin d'assurer la desserte de qualité. Cette aide pouvait également être utilisée afin de développer ou améliorer les outils informatiques et technologiques.

La MRC a la responsabilité d'informer les citoyens de l'utilisation de l'aide reçue. En voici le détail :

FONDS COVID-19 MAMH - 2021-2022	
Maintien d'emplois / télétravail (mutation, adaptation et rattrapage du travail)	315 556 \$
Équipements pour télétravail et respect des mesures sanitaires	92 917 \$
Modernisation du réseau informatique	138 995 \$
Amélioration des communications avec les citoyens (restructuration des plateformes d'information, système audiovisuel, mise en place d'un CRM, etc.)	125 644 \$
Soutien aux entreprises (grand rendez-vous économique, aide à la relève agricole)	49 603 \$
Soutien aux logements et portrait de la région	25 000 \$

Le présent avis public tient compte de la reddition de compte requise dans le cadre de ladite aide reçue.

DONNÉ à COWANSVILLE ce QUATRIÈME (4^e) jour d'avril de l'année DEUX MILLE VINGT-TROIS (2023).

Le greffier,

David Legrand, avocat